



## MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL-DES-SAINTS

### Avis pour vente de biens municipaux

#### DEMANDE

La « **Municipalité de Saint-Michel-des-Saints** » suite a une demande, veut se départir d'un terrain situé sur le chemin Sérénité soit :

Matricule.....	: 7872-40-0496
Superficie.....	: 7298.10 m <sup>2</sup>
Frontage.....	: 113.66 m
Profondeur.....	: 159.32 m
Valeur terrain.....	: 13 300.00 \$
Zonage.....	: PA-11
Constructible .....	: oui
Visuel	<a href="https://carte.matawinie.org/public/">https://carte.matawinie.org/public/</a>

Espace de terrain non aménagé et non exploité (excluant l'exploitation non commerciale de la forêt).

#### DOCUMENTS

Les acheteurs potentiels devront présenter leur offre, en deux 2 exemplaires et à l'intérieur d'une même enveloppe, au bureau du directeur général/secrétaire-trésorier et de la municipalité de Saint-Michel-des-Saints, sous enveloppe scellée portant la mention « Matricule 7872-40-0496 ».

Pour toute information technique, le soumissionnaire doit communiquer avec Sébastien Gariépy, directeur général, au [sebastien@smds.quebec](mailto:sebastien@smds.quebec)

#### EXIGENCES

Le soumissionnaire doit être âgé de 18 ans et plus et soumettre la feuille de soumission fournie par la municipalité.

Le terrain est vendu tel quel. Aucune substitution ne sera permise. ***La vente est faite sans garantie légale.***

Le paiement se fera en argent, par chèque ou par carte-débit, le jour de la prise de possession.

Le prix de départ est le prix de l'évaluation plus les taxes applicables.

Le soumissionnaire gagnant devra prendre en charge les démarches et les frais liés au notaire.

Le soumissionnaire peut demander de voir le terrain après avoir pris entente avec Stéphane Raymond, directeur à la voirie ([voirie@smds.quebec](mailto:voirie@smds.quebec)).

La municipalité de Saint-Michel-des-Saints ne s'engage à accepter ni la plus haute soumission, ni la plus basse soumission, ni aucune des soumissions déposées, ni à encourir aucuns frais quelconques, ni obligation d'aucune sorte, envers le ou les soumissionnaires.

En prenant part à la présente, tout participant dégage de toute responsabilité la municipalité de Saint-Michel-des-Saints, de tout dommage, préjudice ou perte qu'il pourrait subir en raison de sa participation, de l'acceptation, de la prise de possession ou de l'utilisation du bien.

En soumissionnant, vous attestez que vous avez lu, compris et respecté les règles de l'avis en totalité et que vous consentez à vous conformer à celles-ci.

### **DATE DE RÉCEPTION**

Les offres identifiées « **Matricule 7872-40-0496** » seront adressées à Sébastien Gariépy, directeur général et seront reçues à son bureau de la mairie de Saint-Michel-des-Saints sise au 441, rue Brassard, Saint-Michel-des-Saints, Québec J0K 3B0, jusqu'à **15 h le vendredi 3 septembre 2021** et seront ouvertes publiquement à la même date et à la même heure.

La « **Municipalité de Saint-Michel-des-Saints** » se réserve le droit à sa seule et entière discrétion de passer outre à une informalité mineure si elle estime qu'il est de l'intérêt de la municipalité de passer outre, et ce, que le soumissionnaire accepte et assume.

**DONNÉ A SAINT-MICHEL-DES-SAINTS**, ce 6<sup>er</sup> jour du mois d'août deux mille vingt et un.

Sébastien Gariépy  
Directeur général / secrétaire-trésorier